



Rapport Baseline

Programme d'Appui au Développement
de l'Élevage – PRADEL, « Kiyó Arziki »

NER 16 069 11

Table des matières

Acronymes.....	3
1. Fiche d'intervention	5
2. Introduction.....	7
2.1 Etapes de la Baseline.....	7
1. Elaboration du Plan de Travail Baseline :.....	7
2. Elaboration du Rapport Baseline (démarré dans la 2 ^{ème} moitié d'aout 2018).	8
2.2 Changements contextuels.....	8
3 Cadre de monitoring final	10
3.1 Logique d'intervention	10
3.2 Matrice de monitoring	11
3.4 Plan de gestion des risques	20
A - Identification des risques à gérer par le management du PRADEL.....	20
B - Identification des problèmes à gérer par le management du PRADEL	23
3.5 Planification opérationnelle	25
3.6. Mécanismes de suivi	35
3.6.1. Finalités du système de suivi et évaluation PRADEL.....	35
3.6.2. Les acteurs et leurs rôles dans le système de S&E	36
3.6.3. Les mécanismes de suivi et évaluation	36
3.6.4. Outils de gestion des données	38
3.6.5. Apprentissage et gestion des connaissances	38
4 Annexes.....	39
Annexe 1 : Plan de Travail Baseline	39
Annexe 2 : Documents consultés.....	39
Annexe 3 : Formulaires d'indicateurs	39

Acronymes

ACF	Action Contre la Faim
AD	A déterminer
ATI	Assistant Technique International
ATN	Assistant Technique National
BAGRI	Banque Agricole du Niger
COGES	Comité de Gestion
COFIL	Comité de Pilotage
CT	Collectivité Territoriale
CVA	Chaine de Valeur ajoutée
DDEL	Direction départementale de l'Elevage
DGD	Direction Générale du Développement
DGPIA	Direction Générale des Productions et Industries Animales
DNPGCCA	Dispositif National de Prévention et de Gestion des Catastrophes et Crises Alimentaires
DPFAQ	Direction de la Promotion des Filières Animales et de la Qualité
DREL	Direction Régionale de l'Elevage
DTF	Document Technique et Financier
FISAN	Fonds d'Investissement pour la Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle
HC I3N	Haut- Commissariat à l'Initiative « Les Nigériens Nourrissent les Nigériens »
IF	Institution Financière
IGP	Indication Géographique Protégée
IRC	Intervention Renforcement des Capacités
LABOCEL	Laboratoire Centrale de l'Elevage
M&E	Monitoring et Evaluation
MAGEL	Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage
MDF	MDF Training & Consultancy
MONOP	Monitoring Opérationnel
MPME	Micro, Petites et Moyenne Entreprise
NA	Non applicable
ONG	Organisation Non Gouvernementale
OPEL	Organisation Professionnelle de l'Elevage
OS	Objectif spécifique
OSC	Organisation de la Société Civile
OSV	Observatoire de Suivi de la Vulnérabilité
PASS	Programme d'Appui au Système de Santé
PDC	Plan de Développement Communal
PRADEL	Programme d'Appui au Développement de l'Elevage
PRAPS	Projet Régional d'Appui au Pastoralisme au Sahel
PTF	Partenaire Technique et Financier
RC	Renforcement des Capacités
RECA	Réseau des Chambres d'Agriculture
RH	Ressources Humaines

S&E	Suivi et Evaluation
SAF	Schéma d'aménagement foncier
SCAP RU	Système Communautaire d'Alerte Précoce et de Réponse aux Urgences
SCOOP	Société Coopérative
SDDEL	Stratégie de Développement Durable de l'Elevage
SIF	Système d'informations foncières
SIM	Système d'Information sur les Marchés
STD	Service Technique Déconcentré de l'Etat
STDEL	Service Technique Déconcentré de l'Elevage
SVPP	Service Vétérinaire privé de Proximité
TDR	Termes de Référence
TIC	Technologies de l'Information et de la Communication
TP	Thèmes Prioritaires
TPE	Très Petite Entreprise
TT	Thèmes Transversaux
UGP	Unité de Gestion du Programme
VSF	Vétérinaires Sans Frontière

1. Fiche d'intervention

Nom de l'intervention	Programme d'appui au développement de l'élevage – PRADEL – Kiyo Arziki
Code de l'intervention	NER 16 069 11
Localisation	Niger, région de Dosso, Région de Tahoua
Budget	16 542 000 euros dont 14 000 000 euros contribution belge Et 2 542 000 euros contribution nigérienne
Institution partenaire	Ministère de l'Agriculture et de l'Élevage (MAG/El)
Date de démarrage de l'intervention/Tenue du Comité de pilotage	24 janvier 2018
Date de fin de la Convention spécifique	06 septembre 2022
Groupes cibles	<ul style="list-style-type: none"> - Les populations qui sont impliquées dans des activités liées à l'élevage familial (pasteurs, agro-pasteurs, agro-éleveurs et leurs familles, les professionnels des filières animales...); - Les organisations d'éleveurs et d'éleveuses ; - Le Réseau des Chambres d'Agriculture (RECA) et ses chambres régionales (CRA) ; - Le Ministère de l'agriculture et de l'élevage (MAG/EL) – entités en charge de l'élevage, et ses services déconcentrés ; - Les Collectivités Territoriales ; - Les structures du Code rural ; - Les autres services déconcentrés du secteur rural ; - Le secteur privé ; - Les structures interprofessionnelles ; - Les ONGs d'appui.
Impact ¹	« Contribuer à rendre les systèmes d'élevage plus résilients, durables et performants ».
Outcome	<ul style="list-style-type: none"> - OS1 : Les chaînes de valeur inclusives liées à l'élevage sont développées pour créer des emplois, surtout pour les jeunes et les femmes ; - OS2 : L'accès aux ressources pastorales est sécurisé durablement - OS3 : Les capacités institutionnelles pour renforcer la résilience des (agro)éleveurs vulnérables face aux crises et au changement climatique sont améliorées - OS4 : La gouvernance du secteur est améliorée

¹ L'impact équivaut à l'objectif général, l'outcome à l'objectif spécifique et l'output au résultat

Outputs	<p><u>OS1 : Les chaînes de valeur inclusives liées à l'élevage sont développées</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - R 1.1. Des stratégies opérationnelles des chaînes de valeur prioritaires (sous l'angle genre/jeunes) sont mise en œuvre pour les 2 régions - R 1.2. Les conditions et les services pour la production animale sont améliorés - R1.3. L'entrepreneuriat privé collectif ou individuel, particulièrement des femmes et des jeunes, est promu et accompagné - R 1.4. Des investissements (publics et privés) en faveur des différentes filières animales sont réalisés et fonctionnels - R 1.5. La structuration et la gouvernance des chaînes de valeur sont améliorées <p><u>OS2 : L'accès aux ressources pastorales est sécurisé durablement</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - R 2.1. Des espaces pastoraux, en lien avec les chaînes de valeur prioritaires, sont aménagés et maintenus dans leur vocation - R 2.2 Les systèmes et les canaux d'information et communication utilisés par les éleveurs et les autres acteurs des chaînes de valeur prioritaires sont renforcés <p><u>OS3 : Les capacités institutionnelles pour renforcer la résilience des (agro)éleveurs vulnérables face aux crises et au changement climatique sont améliorées</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - R 3.1. Les capacités des acteurs (collectivités locales, DNP/GCCA) sont renforcées pour mieux prendre en compte la vulnérabilité des éleveurs et des pasteurs - R 3.2. Des modèles et actions spécifiques en élevage sont développées, capitalisées, et mises en œuvre pour renforcer la résilience des (agro) éleveurs vulnérables en cas de crise. <p><u>OS4 : La gouvernance du secteur est améliorée</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - R 4.1. Les connaissances dans le secteur sont améliorées et alimentent l'élaboration des stratégies et les politiques - R 4.2. La coordination et la communication dans le secteur sont renforcées - R 4.3. Les capacités organisationnelles des acteurs publics sont renforcées pour mieux jouer leur rôle dans le secteur - R 4.4. Les capacités des OPELs faitières sont renforcées pour mieux assurer la défense des droits des éleveurs - R 4.5. Les droits des groupes de pasteurs, agro-pasteurs et agro-éleveurs défavorisés sont promus. 	
	Budget total de l'intervention	16 542 000 euros

2. Introduction

La Baseline a pour objectif de doter le Programme d'Appui au Développement de l'Élevage (PRADEL) d'un plan de monitoring clair et sain. Pour ce faire, l'intervention a besoin comme output d'une matrice de monitoring opérationnel et d'une matrice de gestion des risques. Elle représente un outil censé renforcer l'appropriation de la logique d'intervention par l'équipe d'intervention et ses parties prenantes (Comité des partenaires, organisation partenaire, etc.).

2.1 Etapes de la Baseline

Le processus Baseline a connu, entre février et octobre 2018, différentes actions mises en œuvre par l'équipe du PRADEL, tantôt successivement, tantôt de façon concomitante. Le présent Rapport Baseline constitue le produit final dudit processus dont les grandes lignes se résument comme suit :

1. Elaboration du Plan de Travail Baseline :

L'élaboration du plan de travail Baseline a connu plusieurs étapes dont les principales sont :

- Organisation d'un atelier d'appropriation de la logique d'intervention du Programme par l'équipe du PRADEL. A l'issue de cet atelier, l'équipe a formulé des propositions dans le sens de modifier (reformuler), de remplacer ou de supprimer certains indicateurs du dossier technique et financier (DTF) ;
- Echanges avec la consultante Baseline du MDF : Sur la base d'un cadre logique comportant en parallèle les indicateurs originels du DTF et les propositions issues de l'atelier interne d'appropriation du cadre logique, des échanges (observations sur les documents transmis par PRADEL au MDF, mails ou Skype) ont été instaurés et entretenus entre la Consultante Baseline MDF et l'équipe du PRADEL. Ces échanges ont permis à l'équipe de se situer sur la pertinence de certains indicateurs par rapport aux résultats qu'ils sont sensés renseigner ou par rapport à l'accessibilité de l'information, etc.
- Organisation d'un atelier de revue du cadre logique et du plan de gestion des risques : Ainsi, sur la base des indicateurs originels du DTF, des propositions de l'équipe du PRADEL et des observations du MDF, un atelier de revue du cadre logique, des indicateurs et des risques du Programme a été tenu du 26 au 29 juin 2018 à Niamey. Cet atelier a regroupé l'équipe du PRADEL, un représentant du projet IRC/Enabel, deux (2) représentants d'Enabel au Niger et six représentants de quatre (4) directions nationales du MAGEL (Direction des statistiques, Direction des études et programmations, Direction du développement des filières et de la Direction du développement pastoral). L'analyse de la qualité des indicateurs s'est fondée, outre les principes de leur alignement sur la stratégie nationale/indicateurs nationaux du secteur de l'élevage, sur leur pertinence par rapport au changement souhaité et leur agrégation par sexe, région, classe d'âge, mais surtout leur caractère SMART. A l'issue de cet atelier, une liste d'indicateurs retenus a été établie sur la base de laquelle une matrice de suivi-évaluation a été élaborée, ainsi que

l'établissement du plan de gestion des risques.

- Elaboration des fiches des indicateurs (au cours mois d'aout 2018) : une fiche explicative est établie pour chaque indicateur (définition, justification, unité de mesure niveau de désagrégation, fréquence, mode calcul, etc.). Ces fiches ont fait l'objet de feedback de la part du MDF.

2. Elaboration du Rapport Baseline (démarré dans la 2^{ème} moitié d'aout 2018).

L'équipe PRADEL a reçu l'appui d'un Consultant Baseline, via l'accord-cadre d'Enabel siège. L'appui a commencé à distance (feedback écrit sur le Plan de Travail Baseline et sessions Skype de Juin à Août 2018) et s'est poursuivi avec une journée de formation sur l'approche Suivi-Evaluation d'Enabel (MoRe Results) et la théorie de changement (17 septembre) et un jour et demi de travail en équipe le 19 et le 20 septembre 2018. Cela a permis de revisiter la logique d'intervention du Programme et d'amender les fiches d'indicateurs. Un draft de rapport baseline a également été élaboré avec l'appui du Consultant MDF et l'Expert Junior en S&E d'Enabel. Ce draft a par la suite été complété et amendé par l'équipe et a reçu les premières observations de la représentation d'Enabel au Niger.

2.2 Changements contextuels

Le Programme d'Appui au Développement de l'Elevage, « Kiyu Arziki » a démarré en janvier 2018 avec la tenue de la session d'ouverture du comité de pilotage, pour une durée de quatre (4) ans. Toutefois, l'unité de gestion de l'intervention a commencé à se mettre en place dès septembre 2017 pour être effective en mars 2018.

Les changements intervenus pendant et après la formulation sont mineurs. Il convient d'en retenir trois ordres :

- Au plan socio- économique:

La crise pastorale consécutive à la mauvaise campagne agricole 2017 a été annoncée tant par les pouvoirs publics que par les organisations des éleveurs. Le plan de gestion de cette crise prévoit plusieurs mesures pour lesquelles le PRADEL doit se positionner et assumer un rôle d'appui. L'appui à la campagne de vaccination du cheptel est une urgence pour laquelle Enabel a assez d'expérience à capitaliser et à déployer rapidement. Cette activité n'a pas été prévue dans le DTF.

Les conflits agriculteurs-éleveurs se sont exacerbés dans le Nigéria voisin (plus de 100 morts en moins de 2 mois) avec des vellités d'extension au Niger. Cela remet sur la sellette la nécessité d'élaboration et d'opérationnalisation d'une stratégie régionale d'aménagement du territoire, notamment le schéma d'aménagement foncier pour la région de Tahoua. Le schéma d'aménagement foncier de la région de Dosso a déjà été élaboré et avait connu la contribution de la Coopération belge à travers le Programme d'Appui à la Mise en place des Entités Décentralisées de la Région de Dosso, phase 2 (PAMED2).

Durant les activités d'information des acteurs sur l'intervention, les participants ont insisté à plusieurs reprises sur la nécessité d'inclure l'aviculture dans les chaînes de valeur à

développer dans la région des Tahoua. Tout en cherchant le focus, l'intervention devra inclure cette filière dans l'étude chaîne de valeur afin d'explorer le potentiel avant une décision définitive du COPIL sur la question.

- **Aux niveaux institutionnel et organisationnel:**

A l'instar des autres départements ministériels, le Ministère de l'Agriculture et de l'Elevage (MAGEL) a adopté l'approche budget-programme et s'est doté d'un document de programmation pluriannuel de dépenses 2018-2020 et, ce, conformément à la directive 6 de l'UMEOA, traduite en loi organique. Dans ce cadre, le ministère a été réorganisé en trois programmes : (i) Développement des productions animales, (ii) Développement des productions végétales et (iii) gouvernance et administration de la politique du Ministère. Le PRADEL relève du premier programme. Il a été recommandé de faire participer systématiquement le Responsable du Programme Productions Animales au COPIL du PRADEL.

Le Gouvernement a pris des arrêtés précisant les cahiers de charge dans le cadre des transferts de compétences aux collectivités territoriales dans les domaines de l'environnement, l'éducation, la santé et l'hydraulique. A cet effet, l'hydraulique pastorale relève désormais de la compétence des régions collectivité territoriale. De ce fait, cette collectivité se positionne désormais comme un acteur majeur dans la mise en œuvre du Programme.

La création officielle du Fonds d'Investissement pour la Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle (FISAN) comme établissement de financement disposant de la personnalité morale et de l'autonomie financière est effective depuis août 2017 mais son opérationnalisation n'est pas encore effective. La question de l'alignement du PRADEL sur le FISAN pour le financement des acteurs des chaînes de valeur doit être relativisée. L'absence de garantie des producteurs ruraux ne permet pas toujours un arrimage efficace au crédit des institutions financières. L'UGP devra adapter le mix de financement en fonction de certaines réalités.

La tenue des états généraux du foncier en février 2018 : évaluation des 25 ans du code rural : un puissant levier dans l'accomplissement des aspirations des populations rurales pour leur bien-être économique et social. La finalité de ces états généraux est de jeter les bases de l'élaboration d'une politique foncière qui doit sauver l'agriculture familiale; donc de sécuriser le capital foncier familial, sécuriser l'accès des usagers aux ressources naturelles rurales renouvelables face aux chocs climatiques et aux différentes formes de spéculations dont celle de l'accapement de terres nées d'un agro-business non maîtrisé et d'un lotissement anarchique autour des villes, qui pourraient tôt ou tard être un fléau pour les campagnes et le monde rural. Compte tenu de l'importance stratégique d'une telle activité, le PRADEL devra y apporter son appui.

- **Au plan sécuritaire:**

Il convient également de souligner que la situation sécuritaire au Nord Tahoua demeure précaire. Ce contexte sécuritaire pourrait rendre difficile la mise en œuvre des activités dans les départements de Tillia et Tassara où l'état d'urgence a été décrété au cas où le projet serait appelé à y intervenir.

3 Cadre de monitoring final

3.1 Logique d'intervention

La logique d'intervention du Programme reste la même que celle décrite dans le DTF.

En rappel, l'intervention est déclinée en 4 axes qui sont :

- **Axe 1:** le développement de chaînes de valeur animales inclusives
- **Axe 2:** la sécurisation des ressources pastorales et gestion des ressources naturelles
- **Axe 3:** le renforcement de la résilience des populations face aux crises
- **Axe 4:** l'amélioration de la gouvernance du secteur de l'élevage

De façon succincte, le Programme, à travers l'approche chaînes de valeur, va accompagner le développement de filières prioritaires en vue de créer des emplois et des revenus durables en particulier pour les jeunes et les femmes. Il s'appesantira sur la mise en place de dispositifs permettant de prendre en charge des questions fondamentales telle que l'alimentation du cheptel, la santé animale, l'entrepreneuriat et le financement des acteurs, la formation/appui conseil des acteurs, la mise en place d'investissements publics structurants, l'amélioration de la structuration et la gouvernance des chaînes de valeur prioritaires.

La sécurisation durable des ressources pastorales et des ressources naturelles sera au centre des actions afin de contribuer à diminuer les conflits liés à leur accès et à leur utilisation.

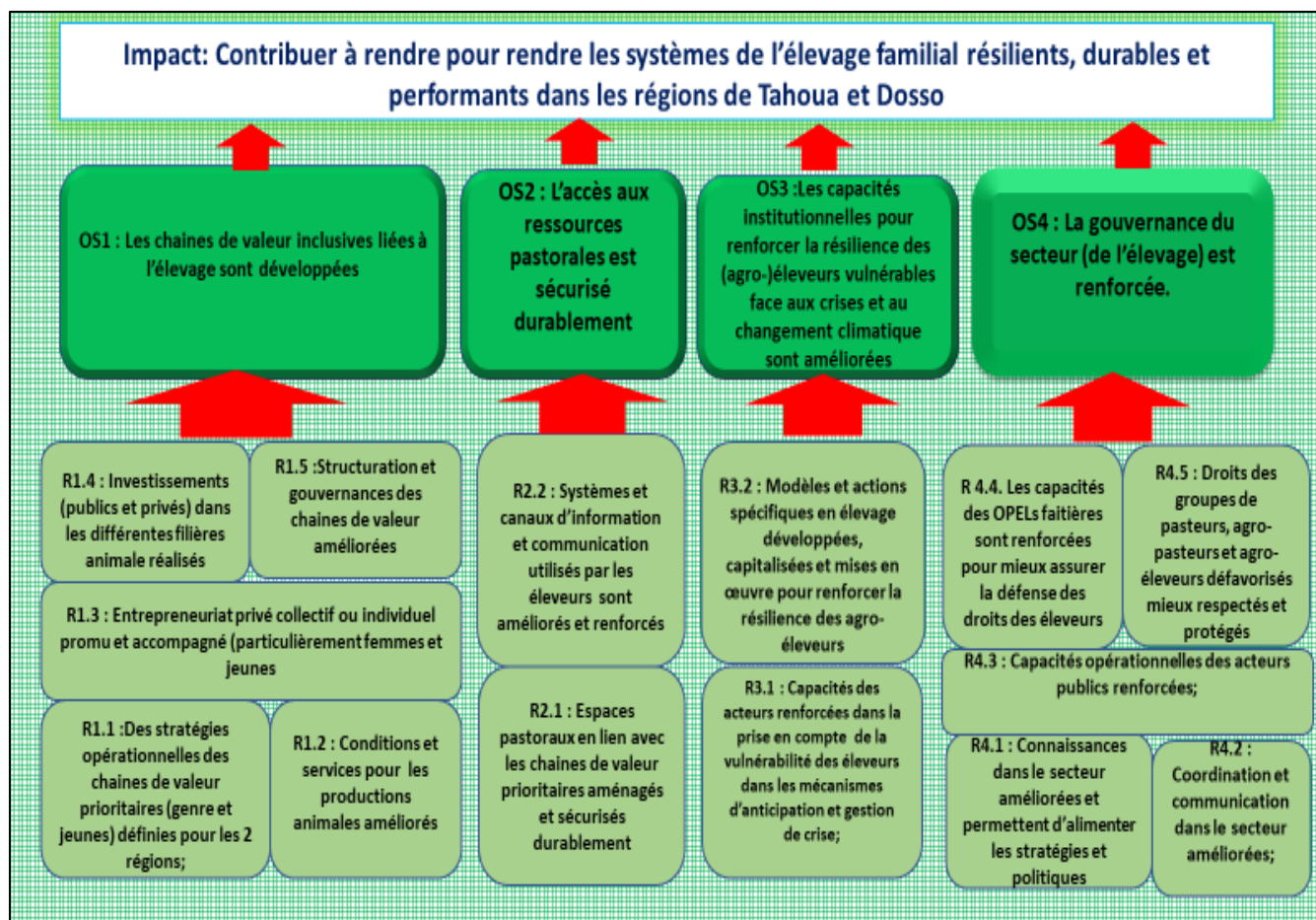
La résilience des populations les plus vulnérables sera particulièrement prise en compte à travers la recherche de modèles d'actions structurelles plus performantes et le renforcement des capacités institutionnelles en matière d'anticipation et de réponse aux crises pastorales et aux changements climatiques.

La gouvernance du secteur sera promue à travers une meilleure coordination et communication dans le secteur, le renforcement du management participatif, l'amélioration des capacités des acteurs publics, le suivi et l'évaluation, le plaidoyer des OPELs ainsi que la promotion des droits humains dans certaines sociétés pastorales.

Le programme sera régi par un certain nombre de principes au nombre desquels on peut retenir :

- Une responsabilisation des acteurs ;
- Le recours aux ONGs prestataires ;
- L'alignement sur les instruments et politiques nationaux (le FISAN, la SDDEL, etc.) ;
- La prise en compte de tous les acteurs pertinents (CT, OPELs, STD, niveau central) ;
- Le financement, le renforcement des capacités, la prise en compte du genre et des jeunes, des changements climatiques, l'approche basée sur les droits.

La chaîne de résultats du PRADEL peut être visualisée comme suit :



3.2 Matrice de monitoring

Le monitoring du PRADEL vise à répondre aux exigences de pilotage, d'apprentissage et de redevabilité, etc. La matrice de monitoring décrit pour chaque niveau de résultat (impact, objectif spécifique, résultats) des indicateurs qui sont une combinaison d'informations pertinentes dont le suivi régulier permet de se situer par rapport à la réalisation d'une activité, d'un résultat ou d'un objectif.

Les indicateurs sont subdivisés en trois catégories :

i) Indicateurs de produits

Le renseignement de ces indicateurs fait partie intégrante des fonctions de management du projet pour informer le bailleur de fonds et les partenaires sur l'atteinte des résultats. En d'autres termes ces indicateurs permettent d'évaluer les produits obtenus de manière directe à partir des moyens engagés. A titre d'exemple : Nombre de points d'eau pastoraux mis en place, superficie des aménagements pastoraux réalisées, etc.

ii) Indicateurs d'effets (objectifs spécifiques ou outcomes)

Les indicateurs d'effets sont ceux choisis en fonction des changements induits par l'intervention au niveau des conditions de vie des bénéficiaires.

iii) Indicateurs d'impacts

Ces indicateurs permettent d'apprécier la contribution du projet dans l'accomplissement des changements à un niveau supérieur, c'est-à-dire des changements obtenus suite aux interventions du projet ainsi que d'autres partenaires (Etat, les autres intervenants etc.). Ce sont des indicateurs de la SDDEL.

La matrice de monitoring décrit également pour chaque indicateur les valeurs de référence et les valeurs cibles (finales et intermédiaires), l'unité mesure, la source de vérification, la fréquence de collecte des données, les responsables, etc.

Aussi, pour chaque indicateur, une fiche d'indicateur est élaborée qui précise les principaux éléments : définition, le niveau de désagrégation, l'unité de mesure, le mode de calcul, méthode de collecte de données, source des données, etc.

Notons d'abord que l'objectif global et les quatre objectifs spécifiques correspondent respectivement à l'impact et à l'outcome (effet).

Dans le souci d'alléger la matrice de suivi et évaluation et le coût de renseignement des indicateurs, le nombre total d'indicateurs a été revu à la baisse de 41 à 33.

Les résultats des différents travaux sont traduits à travers la déclinaison de la matrice de monitoring et du plan de gestion des risques.

Au niveau de l'impact :

Un seul indicateur a été retenu au niveau de l'impact sur les quatre initialement contenus dans le DTF. L'indicateur retenu est un indicateur de la SDDEL auquel le PRADEL contribue.

Résultats /Indicateurs	Valeur Baseline	Valeur cible final	Unité de mesure	Source de vérification	Fréquence de rapportage	Responsable de la collecte	Responsable de la consolidation
IMPACT INTERVENTION: Contribuer à rendre les systèmes de l'élevage plus résilients, durables et performants							
Augmentation de la contribution des filières élevage au PIB Agricole	35%	37%	%	SDDEL	Début & Fin de projet	MAGEL	MAGEL

Au niveau de l'Outcome 1 :

Trois nouveaux indicateurs (O.1.1, O1.2 et O1.4) et un ancien indicateur (O1.3) légèrement modifié ont été retenus pour l'outcome 1. En tant que Programme axé sur la promotion des chaînes de valeur animales, les deux premiers indicateurs traduisent les effets de l'accompagnement du PRADEL en termes de variation de la production et de la valorisation des produits des chaînes de valeur appuyées. En effet, le premier s'intéresse à la variation du niveau de production de viande, d'œufs et de lait atteint par les unités économiques cibles grâce à l'appui du PRADEL dans la zone d'intervention tandis que le second est relatif à l'accroissement des produits transformés des unités de transformation. L'intitulé de chacun de ces deux indicateurs été calé sur ceux des indicateurs inscrits au manuel de suivi et évaluation du MAGEL et facilitera la comparaison entre le niveau atteint dans chaque région et ceux des unités appuyées par le PRADEL.

Les deux derniers sont relatifs au souci du Programme d'agir sur la répartition équitable des marges entre les acteurs ainsi que la création d'emplois décents et durables. Ces indicateurs sont plus faciles à renseigner même si les valeurs cibles pour certains d'entre eux nécessitent encore plus de réflexion lors de l'étude de référence. La collecte des données est explicitée dans les fiches d'indicateurs.

Résultats /Indicateurs	N	Valeur Baseline	Valeur cible final	Unité mesure	Source	Fréquence rapportage	Responsable collecte	Responsable consolidation
OUTCOME 1: Les chaînes de valeur inclusives liées à l'élevage sont développées en vue de créer des emplois et des revenus surtout pour les jeunes et les femmes								
Taux de croissance dans la production de la viande, des œufs et du lait dans les unités économiques appuyées par le PRADEL dans les régions de Dosso et Tahoua	O1.1	NA	AD	%	MAG/EL: Données régionales	Annuel	ATN régionaux, ATN financement entrepreneurial	ATI Filières
Taux d'accroissement des produits transformés des unités de transformation encadrées par le PRADEL	O1.2	NA	AD	%	PRADEL	Annuel	ATN régionaux, ATN financement entrepreneurial	ATI Filières
Taux d'accroissement de la marge nette des producteurs et transformateurs, familiaux financés par PRADEL	O1.3	NA	15%	%	PRADEL	mi-parcours et Fin	ATN régionaux, ATN financement entrepreneurial	ATI Filières
Nombre d'emploi, équivalent- emploi créée et/ou consolidé par les entreprises financées par PRADEL	O1.4	0	300	Nombre	PRADEL	Annuel	ATN régionaux, ATN financement entrepreneurial	ATI Filières

Au niveau des Outputs de l'Outcome 1 :

Les indicateurs des outputs (Résultats) de l'outcome ont été réduits de 11 à 8. Deux indicateurs nécessitent une enquête pour déterminer les valeurs de base et/ou la valeur cible. Le renseignement de ces incitateurs ne présente pas de difficultés majeures pour le PRADEL.

Concernant l'indicateur R1.3.2, une fiche de variables permettant de faire la typologie d'entreprise (embryonnaire, émergente autonome) est élaborée et toutes les unités accompagnées seront scannées à l'aide de cette typologie avant et à la fin de l'accompagnement du PRADEL. Cela permettra de voir la progression desdites unités suite à l'appui du PRADEL.

Quant à l'indicateur R1.4.2, il s'intéresse à la bonne gestion des infrastructures structurantes financées par le PRADEL. La bonne gestion se réfère surtout à l'utilisation du service par les usagers, l'existence de règles de gestion, respect des règles de gestion. Le niveau de la performance du dispositif de gestion peut être : pas satisfaisant, peu satisfaisant, satisfaisant, très satisfaisant. Comme indiqué dans la fiche d'indicateur, une enquête auprès des bénéficiaires permettra de calculer cet indicateur.

Au niveau de l'indicateur R.1.5, la fonctionnalité des organisations appuyées se mesure sur la base de plusieurs variables précisées dans la fiche d'indicateur : tenue des réunions statutaires, application d'outils de gestion, fonctionnement des organes de contrôle, prestations fournies aux membres, viabilité économique (cotisations, parts sociales, autres ressources), renouvellement des organes de l'OP, application des décisions, maîtrise des attributions par les membres du bureau, etc. Le niveau de fonctionnalité sera apprécié conformément à la fiche d'indicateur lors d'enquêtes ou des visites régulières de suivi des organisations partenaires.

Résultats /Indicateurs	N	Valeur Baseline	Valeur cible final	Unité mesure	Source	Fréquence rapportage	Responsable collecte	Responsable consolidation
RESULTAT 1.1: Des stratégies opérationnelles des chaînes de valeur prioritaires (sous l'angle genre/jeunes) sont élaborées pour les 2 régions								
Nombre de stratégies de chaînes de valeur élaborées	R1.1.1	0	5 stratégies actualisées	Nombre	PRADEL	Annuel	ATI Filières	ATN S&E
RESULTAT 1.2: Les conditions et les services pour la production animale sont améliorés dans la zone d'intervention								
Quantité de matière sèche produite ou ramassée avec l'appui du PRADEL	R1.2.1	0	AD	%	PRADEL	Annuel	ATN régionaux	ATN Aménagements Pastoraux
Nombre de SVPP installés et fonctionnels dans la région de Dosso et Tahoua	R1.2.2	5 SVPP à Thaoua, 3SVPP à Dosso	10 SVPP appuyés, 2 installés dans les régions de Dosso et Tahoua	Nombre	VSF-BE	Annuel	VSF-BE	ATN S&E
RESULTAT 1.3: L'entrepreneuriat privé collectif ou individuel, particulièrement des femmes et des jeunes, est incité/promu et accompagné								
Nombre d'acteurs (groupement, individus, etc.) qui ont été accompagnés	R1.3.1	0	300	Nombre	PRADEL	Annuel	ATN régionaux	ATI Filières, ATN S&E
Pourcentage d'entreprises appuyées qui ont progressé du stade embryonnaire au stade émergent ou autonome	R1.3.2	NA	40	%	PRADEL	Annuel	ATN régionaux	ATN financement des entreprises
RESULTAT 1.4: Des investissements (publics et privés) en faveur des différentes filières animales sont réalisés et fonctionnels								
Nombre de projets collaboratifs et de sous projets (individuels et collectifs) intégrés financés	R1.4.1	0	150, 60% des femmes et jeunes	Nombre	PRADEL	Annuel	ATN régionaux, ATN financement des entreprises	ATI Filières
Pourcentage d'infrastructures structurantes financées qui sont bien gérés	R1.4.2	NA	80	%	PRADEL	Annuel	ATN Régionaux	ATN financement des entreprises, ATN Aménagement pastoral
RESULTAT 1.5: La structuration et la gouvernance des chaînes de valeur sont améliorées								
Pourcentage d'organisations des acteurs des filières appuyés par le PRADEL qui sont fonctionnelles	R1.5.1	NA	60	%	PRADEL	Annuel	ATN Régionaux	ATI Filières

Au niveau de l'outcome 2 :

Sur les quatre indicateurs retenus pour l'outcome 2, seul un est issu dans le DTF. La diminution des conflits liés aux ressources pastorales et le taux d'accès auxdites ressources traduisent bien l'effet recherché par le Programme au niveau de cet outcome. Le taux d'accès est mesuré en trois indicateurs: (i) le taux d'accès du bétail aux ouvrages hydrauliques se réfère à la proportion des animaux de la commune ayant accès à l'eau des ouvrages hydrauliques réhabilités et réalisés par le programme; (ii) le taux d'accès du bétail à l'espace pastoral aménagé et sécurisé qui se réfère à la proportion des animaux de la zone ayant accès aux ressources pastorales régénérées par les opérations de récupération mécanique et biologique des terres dégradées, grâce à l'appui du PRADEL et (iii) : Pourcentage des couloirs de passage de la zone d'intervention aménagés.

Les valeurs de référence et /ou valeur cibles de certains indicateurs doivent cependant être définies dans le cadre de l'étude de référence à l'échelle des deux régions d'intervention du Programme. Cette étude de référence sera réalisée d'ici fin mars 2019.

Résultats /Indicateurs	Valeur Baseline	Valeur cible final	Unité mesure	Source	Fréquence rapportage	Responsable collecte	Responsable consolidation
OUTCOME 2: L'accès aux ressources pastorales est sécurisé durablement							
Proportion de baisse des conflits liées à l'accès et au contrôle des ressources pastorales	AD	30%	Nombre	PRADEL	Annuel	ATN Aménagements pastoraux	ATN S&E
Taux d'accès du bétail aux ouvrages hydrauliques	AD	AD	%	Rapport PRADEL	Annuel	ATN Aménagements pastoraux	ATN S&E
Taux d'accès du bétail à l'espace pastoral aménagé et sécurisé	AD	AD	%	Rapport PRADEL	Annuel	ATN Aménagements	ATN S&E
Pourcentage des couloirs de passage de la zone d'intervention aménagés	AD	AD	%	Rapport PRADEL	Annuel	ATN Aménagements pastoraux	ATN S&E

Au niveau des Outputs de l'Outcome 2 :

Le nombre d'indicateurs a été réduit de 5 à 3 qui sont tous des indicateurs du DTF parfois légèrement modifié (R2.2.1).

Le premier indicateur renseigne sur la sécurisation des aménagements au niveau des structures du code rural, qui est une nécessité absolue pour la durabilité et la sécurité de l'accès aux ressources pastorales. Son renseignement se fera avec l'aide des structures régionales, départementales communales, du code rural.

Le second indicateur traduit également le souci d'une pérennisation des aménagements à travers des mécanismes et procédures de bonne gestion desdits aménagements. Pour ce dernier, l'indicateur renseignera sur les règles de gestion pérenne observées : existence de structures et règles de gestion, fonctionnalité desdites structures, respect des règles de gestion établies, etc. A cet effet, le PRADEL mettra en place un suivi régulier de ces critères afin d'avoir les données permettant de renseigner ces indicateurs.

Quant à l'indicateur R.2.2.1, il traduit le souci de mesurer la pertinence des actions mises en œuvre pour améliorer ou renforcer les systèmes et canaux d'information et de communication permettant aux acteurs d'avoir un meilleur accès aux ressources pastorales et autres.

Résultats /Indicateurs	Valeur Baseline	Valeur cible final	Unité mesure	Source	Fréquence rapportage	Responsable collecte	Responsable consolidation
RESULTAT 2.1: Des espaces pastoraux, en lien avec les chaînes de valeur prioritaires, sont aménagés et maintenus							
Pourcentage des aménagements réalisés avec l'appui du PRADEL qui sont sécurisés (actes délivrés et enregistrés au dossier rural)	NA	100%	%	PRADEL	Annuel	ATN Aménagements pastoraux	ATN S&E
Pourcentage des aménagements mis en place ou réhabilités par PRADEL qui sont gérés correctement	NA	80%	%	PRADEL	Annuel	ATN Aménagements pastoraux	ATN S&E
RESULTAT 2.2: Les systèmes et les canaux d'information et communication utilisés par les éleveurs et des autres acteurs des							
Pourcentage d'utilisateurs du système d'information et de communication appuyé par le PRADEL qui sont satisfaits	NA	70%	%	PRADEL	Annuel	ATN régionaux	ATN S&E

Au niveau de l'outcome 3 :

L'indicateur retenu a été modifié et s'intéresse davantage au degré de prise en compte par les acteurs institutionnels des modèles de résilience développés ou revus avec l'appui du PRADEL.

Quatre degrés sont projetés pour cerner la capacité accrue desdits acteurs :

- Degré 1 : très peu d'actions sont basées sur les modèles ;
- Degré 2 : Quelques actions sont basées sur les modèles développés ;
- Degré 3 : la plupart des actions sont basées sur les modèles développés ;
- Degré 4 : toutes les actions/services sont basés sur les modèles développés).

Cet indicateur bien que pertinent, demeure tout de même difficile à renseigner et nécessite une enquête terrain.

Résultats /Indicateurs	N	Valeur Baseline	Valeur cible final	Unité mesure	Source	Fréquence rapportage	Responsable collecte	Responsable consolidation
OUTCOME 3: Les capacités institutionnelles pour renforcer la résilience des (agro-) éleveurs vulnérables face aux crises et au changement climatique sont améliorées								
Degré de prise en compte des modèles revus ou développés dans les actions promues par le DNP/GCCA et les	O3.1	NA	Degré 3 ou 4	Degré	PRADEL	Annuel	ATN régionaux, ATN S&E	ATN S&E

Au niveau des Outputs de l'Outcome 3 :

Trois indicateurs sur quatre initialement contenus dans le DTF ont été retenus pour renseigner sur les capacités des acteurs (collectivités locales, DNP/GCCA) en matière de prise en compte la vulnérabilité des éleveurs et des pasteurs.

Ces indicateurs s'intéressent plus spécifiquement aux paramètres spécifiques liés à l'élevage qui sont intégrés dans le dispositif d'alerte précoce et de gestion des crises. Ils cherchent également à cerner l'existence de plans de réponse aux crises au niveau des CT ainsi qu'aux modèles et actions spécifiques en élevage qui ont été capitalisés ou développés et diffusés en vue de mieux prendre en compte la vulnérabilité des éleveurs et pasteurs. Les modèles d'actions sont des actions spécifiques élaborées/ conceptualisés pour renforcer la résilience des éleveurs. Les valeurs de référence et/ou valeur cibles doivent cependant être définies dans le cadre de l'étude de référence à l'échelle des deux régions d'intervention du Programme. Cette étude de référence sera réalisée d'ici fin mars 2019.

Résultats /Indicateurs	N	Valeur Baseline	Valeur cible final	Unité de mesure	Source	Fréquence rapportage	Responsable collecte	Responsable consolidation
RESULTAT 3.1: Des capacités des acteurs (collectivités locales, DNP/GCCA) renforcées à mieux prendre en compte la vulnérabilité des								
Nombre de paramètres spécifiques liés à l'élevages intégrés dans le dispositif DNP/GCCA et les OSV et SCAP-RU	R3.1.1	AD	AD	Nombre	PRADEL	Annuel	ATN régionaux, ATN S&E	ATN S&E
% de collectivités locales appuyées dans le cadre du PRADEL qui ont un plan de réponse aux crises, qui prend en compte les spécificités du monde des pasteurs et des agropasteurs	R3.1.2	NA	70%	%	PRADEL	Annuel	ATN régionaux, ATN S&E	ATN S&E
RESULTAT 3.2: Des modèles et actions spécifiques en élevage développés, capitalisés et mis en œuvre pour renforcer la résilience des								
Nombre de modèles d'actions spécifiques en élevage développés et diffusés ou capitalisés et diffusés	R3.2.1	0	3	Nombre	PRADEL	Annuel	ATN régionaux	ATN S&E

Au niveau de l'outcome 4 :

Les indicateurs retenus sont des indicateurs qualitatifs dont le renseignement nécessitera des enquêtes.

La gouvernance du secteur de l'élevage comporte plusieurs dimensions, à savoir ; l'existence d'une vision/stratégie et son opérationnalisation, la disponibilité et circulation de l'information, la cohérence et efficacité des interventions ; la participation des acteurs dans les politiques et stratégies, etc.

Ainsi, l'indicateur OS4.1 vise à renseigner l'évolution du niveau de la performance du MAGEL dans divers domaines de pilotage et gestion du secteur. Notamment dans la programmation, suivi et évaluation, coordination, communication, gestion participative, GRH et l'appui aux OPELs. Un score sera donné à chaque domaine et permettra de visualiser le niveau de la performance dans un diagramme de type « araignée ».

L'indicateur OS4.2 quant à lui est relatif à l'évolution des capacités des CT partenaires du Programme en matière de maîtrise d'ouvrage. Des éléments clés de maîtrise d'ouvrage sont: la planification et programmation des investissements, passation et gestion de marché ou de contrat, mise en place du dispositif de gestion et exploitation des ouvrages et services, existence et fonctionnalité de cadre de concertation des acteurs prenant en compte les acteurs ou problématique de l'élevage, etc. Un score pour les différentes composantes des domaines de capacités de maîtrise d'ouvrage est élaboré dans la fiche d'indicateur.

Les valeurs de référence et /ou valeur cibles de certains indicateurs doivent cependant être définies dans le cadre de l'étude de référence à l'échelle des deux régions d'intervention du Programme. Cette étude de référence sera réalisée d'ici fin mars 2019.

Résultats /Indicateurs	Valeur Baseline	Valeur cible final	Unité mesure	Source	Fréquence rapportage	Responsable collecte	Responsable consolidation
OUTCOME 4 : La gouvernance du secteur d'élevage est améliorée							
Evolution du niveau de la performance du MAG/EL dans les domaines du pilotage et de gestion du ministère (programmation, suivi et évaluation, coordination, communication, accompagnement des OPELS, GRH)	AD	AD	Score	PRADEL	Annuel	ATN régionaux, ATN S&E	ATN S&E
Evolution de la capacité des communes d'intervention en maîtrise d'ouvrage des investissements structurant d'intérêt général et en transfert de leur gestion aux usagers du secteur de l'élevage	AD	AD	Niveau	PRADEL	Annuel	ATN régionaux, ATN Suivi des infrastructures	ATN S&E

Au niveau des outputs de l'Outcome 4 :

Le nombre d'indicateurs a été réduits de 8 à 7 dont 5 sont tous des indicateurs du DTF parfois légèrement modifiés (R4.1.1 ; R4.2.1 ; R4.2.2 ; R4.4.1 et R4.5.1). Par contre les deux indicateurs du résultats 3 sont nouveaux.

L'indicateur R4.1.1 permet de mieux comprendre les systèmes et les dynamiques changeantes de l'élevage et sera renseigné à partir des événements recensés visant à renforcer les connaissances sur le secteur : les publications, les conférences, les études prospectives et les recherches-actions.

L'évolution de la coopération et la coordination entre les intervenants tant au niveau national que régional contribue également à la gouvernance du secteur. Elle sera appréciée à travers le renseignement de l'indicateur R.4.2.1. Les espaces de coordination se réfèrent aux cadres de concertation des acteurs/PTF de l'élevage, notamment les deux comités techniques régionaux de Dosso et Tahoua et le comité au niveau national.

Le degré de mise en œuvre du plan de communication du MAGEL actuellement en élaboration sera apprécié à travers le renseignement de l'indicateur R.4.2.2 qui comporte quatre niveaux : faiblement mis en œuvre (0 à 25%) ; moyennement mis en œuvre (26 à 75%) ; bonne mise en œuvre (51 à 75%) ; très bonne mise en œuvre (76 à 100%).

Quant à l'indicateur R.4.3.1, il renseigne sur le nombre d'outils mis en place et qui sont opérationnels au niveau du MAGEL : programmation ; suivi-évaluation ; gestion des ressources humaines et la gestion participative.

Les capacités organisationnelles des CT partenaires seront appréciées à travers l'indicateur R4.3.2 qui renseigne sur le pourcentage de communes partenaires disposant d'outils opérationnels de maîtrise d'ouvrage dans le domaine de l'élevage : Schéma d'aménagement pastoral, la gestion des infrastructures (COGES fonctionnels, mise en gestion déléguée des infrastructures, existence de convention entre les CT et les COGES, l'établissement d'actes de sécurisation des infrastructures, existence et fonctionnalité de cadre de concertation des acteurs prenant en compte les acteurs ou problématique de l'élevage ; etc.). Les valeurs de

référence et /ou valeur cibles de certains indicateurs doivent cependant être définies dans le cadre de l'étude de référence à l'échelle des deux régions d'intervention du Programme. Cette étude de référence sera réalisée d'ici fin mars 2019.

Résultats /Indicateurs	N	Valeur Baseline	Valeur cible final	Unité mesure	Source	Fréquence rapportage	Responsable collecte	Responsable consolidatio
RESULTAT 4.1: Les connaissances dans le secteur sont améliorées et contribuent à l'élaboration des stratégies et politiques								
Nombre total de (a) publications, (b) ateliers, (c) conférences, (d) études et recherches-actions appuyé par le PRADEL	R4.1.1	0	6 (tous types)	Nombre	PRADEL	Trimestriel	ATN S&E	ATN S&E
RESULTAT 4.2: La coordination et la communication dans le secteur sont renforcées								
Nombre d'espaces de coordination/concertation des acteurs de l'élevage mis en place et fonctionnels avec l'appui du PRADEL	R4.2.1	0	3	Nombre	PRADEL	Annuel	ATN régionaux, ATN S&E	ATN S&E
Degré de mise en œuvre du plan de communication du MAGEL	R4.2.2	N/A (Etude de révision de la stratégie de communication en cours)	au moins 50%	%	PRADEL	Annuel	ATN S&E	ATN S&E
RESULTAT 4.3: Les capacités organisationnelles des acteurs publics du secteur de l'élevage sont renforcées pour mieux jouer leur rôle								
Nombres d'outils mis en place et opérationnels au niveau du MAGEL (outils de planification, suivi & évaluation au niveau du MAG/EL et ses STD etc.)	R4.3.1	AD	5	nombre	PRADEL	Annuel	ATN S&E	ATN S&E
Pourcentage de communes disposant d'outils opérationnels de maîtrise d'ouvrage dans le domaine de l'élevage	R4.3.2	AD	75%	%	PRADEL	Annuel	ATN Aménagements pastoraux	ATN S&E
RESULTAT 4.4: Les capacités des OPELS faitières sont renforcées pour mieux assurer la défense des droits des éleveurs et le plaidoyer pour influencer les politiques								
Nombre d'initiatives de plaidoyer et de lobbying par des OPELS faitières appuyés par le PRADEL	R4.4.1	0	AD	Nombre	OPEL	Annuel	Responsable PRADEL	ATN S&E
RESULTAT 4.5: Les droits des groupes de pasteurs, agro-pasteurs et agro-éleveurs défavorisés sont promus								
Nombre de personnes sensibilisées par le PRADEL sur les droits et devoirs des groupes de pasteurs, agro-pasteurs et agro-éleveurs	R4.5.1	0	AD	nombre	ONG	annuel	ATN Régionaux	ATN S&E

3.4 Plan de gestion des risques

Dans le DTF du PRADEL, les risques retenus comme menaces à la mise en œuvre et à l'atteinte des résultats opérationnels et de développement sont au nombre de vingt-deux (22). Cette liste a été aménagée et certains « risques » ont été considérés comme des problèmes à gérer. Sept (7) risques ont définitivement été validés et reformulés.

A - Identification des risques à gérer par le management du PRADEL

Identification du risque			Analyse du risque			Traitement du risque		Suivi du risque	
Description du Risque	Période d'identification	Catégorie	Probabilité	Impact Potentiel	Total	Action(s)	Resp.	Deadline	Status
1. Lenteurs dans la passation et la gestion des marchés pourraient survenir et causer des retards dans d'exécution des activités et impacter sur la qualité des réalisations/prestations	Formulation	OPS	Medium	Medium	Medium Risk	Mettre en place de procédures adaptées (prospection, séance d'information, document simplifié, etc.)	PRADEL	Janv-19	Nouveau
						Etablir des Accords-cadres pour les services courants.	PRADEL		
						Veiller au respect des modalités de gestion des MP prévues dans le présent DTF	PRADEL	Continu	
						Veiller à valoriser les expériences du PAAPSSP et PAPAT dans la définition des critères de sélection des prestataires et des procédures de marchés publics	PRADEL	Continu	
						Renforcer le dispositif d'accompagnement des prestataires de services	PRADEL	Continu	
2. La faible capacité de gestion et de respect des procédures exigées par l'intervention auprès des partenaires bénéficiaires de subsides pourraient entraîner des dépenses non éligibles, impacter la qualité et	Formulation	OPS	Low	Medium	Low Risk	Réaliser systématiquement des analyses organisationnelles et fournir un appui systématique aux partenaires	PRADEL	Continu	Nouveau
						S'inspirer et capitaliser les expériences du PAAPSSP et PAPAT dans la définition des critères d'exécution du partenariat avec les services publics et choisir des modalités de mise en œuvre adaptées.	PRADEL	Continu	

Identification du risque			Analyse du risque			Traitement du risque		Suivi du risque	
Description du Risque	Période d'identification	Catégorie	Probabilité	Impact Potentiel	Total	Action(s)	Resp.	Deadline	Status
l'efficacité de mise en œuvre, voire compromettre l'atteinte des résultats.						Assurer la clarification préalable des conditions d'éligibilité des dépenses en cas de subsides.	PRADEL		
						Mettre en place si nécessaire de mécanismes d'ANO en amont des engagements.	PRADEL		
3. Certains groupes ou familles influentes pourraient abuser de leur statut et s'accaparer des actions de l'intervention au détriment de certaines cibles visées par le programme, entraînant ainsi une non atteinte des résultats	Formulation	OPS	Low	Medium	Low Risk	Contracter une structure (ONG) spécialisée et bien sensibiliser sur l'approche par le droit, y inclus la sensibilisation des équipes sur la problématique.	PRADEL	Janv-19	Nouveau
4. Une crise/ catastrophe (y inclus sécheresse, inondation, épizooties) peut survenir et modifier les priorités des institutions partenaires vers des actions d'urgence et de reconstitution du cheptel, plutôt que des actions plus structurantes telles que définies dans l'intervention.	Formulation	DEV	Medium	Medium	Medium Risk	Intégrer des activités de résilience climatique et de meilleure gestion des ressources naturelles dans l'intervention (résultat 2 et 3)	PRADEL	Continu	Nouveau
						Assurer la disponibilité d'un financement ad-hoc en cas d'urgence	PRADEL	Continu	
5. La dépréciation de la Naira au Nigeria peut survenir en fonction de la conjoncture économique. Cela serait une source de baisse de l'activité	Formulation	DEV	Medium	High	High Risk	Prendre en compte ce risque dans les stratégies filières (résultat 1).	PRADEL	oct-18	Nouveau
						Accompagner les interprofessions à faire un plaidoyer auprès du gouvernement pour soutenir les producteurs	PRADEL		

Identification du risque			Analyse du risque			Traitement du risque		Suivi du risque	
Description du Risque	Période d'identification	Catégorie	Probabilité	Impact Potentiel	Total	Action(s)	Resp.	Deadline	Status
économique des filières animales pouvant impacter les revenus des ménages, réduire les débouchés et leur capacité à contribuer à la chaîne de valeur, augmenter le risque d'exode des jeunes, détériorer un climat d'affaires dans le secteur de l'élevage déjà peu favorable pour l'intervention						Appuyer les acteurs à rechercher de nouveaux débouchés	Interprofession		
6. Le non-respect de conditions de pérennisation des investissements ou des actions de restauration de terres pourrait entraîner la limitation des résultats, l'occupation, la vente et le changement de vocation des espaces pastoraux aménagés malgré l'existence des actes de sécurisation	Formulation	DEV	Medium	High	High Risk	Développer une ingénierie sociale adaptée dans les stratégies de l'intervention et veiller à définir les mesures de transition et durabilité.	PRADEL	Continu	Nouveau
						Faire de la sensibilisation auprès des utilisateurs sur l'importance de respecter les conditions de pérennisation et s'entendre sur les règles (accords sociaux).			
						Capitaliser les expériences antérieures en matière de pérennisation des investissements	PRADEL	Continu	
						Former et sensibiliser les acteurs dont les magistrats, autorités, chefs traditionnels sur les textes du code rural (GRN)	PRADEL		
						Assurer la vulgarisation et la dissémination des textes législatifs et réglementaires, notamment le Code Pastoral, auprès des populations et des autorités locales	PRADEL		

B - Identification des problèmes à gérer par le management du PRADEL

Certains risques, initialement contenus dans le DTF, ont été considérés par la plénière comme des problèmes à gérer par le management du projet. Le tableau suivant résume ces problèmes :

Identification du problème			Analyse du problème			Traitement du problème		Suivi du problème	
Description du problème	Période d'identification	Catégorie	Probabilité	Impact Potentiel	Total	Action(s)	Resp.	Deadline	Status
1. L'esprit d'entrepreneuriat est très peu développé au Niger. Le changement de mentalités peut prendre du temps, avec le risque d'avoir des résultats encore très modestes dans ce domaine à la fin de l'intervention.	Formulation	OPS	High	High	High Risk	Avoir des ambitions réalistes en termes de développement de l'entrepreneuriat et mettre en place des dispositifs prenant en compte le contexte socioculturel.	PRADEL	Continu	En cours
						Analyser les freins à l'entrepreneuriat (peur, manques d'information, mesures politiques, capacités, etc.) et mettre en place des dispositifs prenant en compte le contexte socioculturel.	PRADEL	Continu	
2. Les problèmes sécuritaires au Niger et dans les pays limitrophes impactent la capacité des équipes de l'intervention à travailler sur le terrain.	Formulation	OPS	High	Medium	High Risk	Adapter le choix des zones d'intervention en fonction des risques ;	PRADEL	oct-18	En cours
						Elaborer et mettre en œuvre des plans de sécurité (y inclus budget), maintenir le principe de la flexibilité	PRADEL	Continu	En cours
3. La faible volonté des différents acteurs de se coordonner et se concerter entraîne l'utilisation d'approches et critères différents dans le financement des filières et de l'entrepreneuriat, ce qui peut causer une compétition entre	Formulation	OPS	Medium	Medium	Medium Risk	Rechercher une harmonisation entre intervenants, en s'alignant le maximum que possible sur les orientations du HC I3N (FISAN)	PRADEL	Continu	en cours
						Stimuler l'implication des PTF's dans le dialogue sur les sujets en relation avec l'approche et les modalités de financement dès le début			
						Stimuler les rôles de coordination et d'harmonisation du MAG/EL à travers la			

Identification du problème			Analyse du problème			Traitement du problème		Suivi du problème	
Description du problème	Période d'identification	Catégorie	Probabilité	Impact Potentiel	Total	Action(s)	Resp.	Deadline	Status
intervenants et créer des conditions						composante institutionnelle			
4. L'étendue des zones d'intervention, la multiplicité des acteurs et le nombre de filières risque d'entraîner une dispersion de l'intervention et réduire ainsi son efficacité et son efficacité	Formulation	DEV	Low	High	Medium Risk	Choix au départ de travailler sur un nombre limité de chaînes de valeur et d'un nombre limité d'actions à mener pour améliorer significativement leur performance.	PRADEL	oct-18	En cours
						Choix au départ de travailler dans des zones à potentiel et de concentrer les investissements communaux et le soutien aux promoteurs dans les chaînes de valeur.	PRADEL	oct-18	
5. Les ONG et ASBL sont expérimentées en matière de réponse et gestion de marchés publics. Ce qui pourrait causer des difficultés et des retards dans la contractualisation et la mise en œuvre des activités	Formulation	OPS	Medium	Medium	Medium Risk	Mettre en place de procédures adaptées (prospection, séance d'information, document simplifié, etc.)	PRADEL	Continu	En cours
						Etablir des Accords-cadres	PRADEL	30/06/2019	En cours
6. Le contexte d'extrême pauvreté et d'une population jeune désœuvrée pourrait fragiliser la stabilité sociale et amener une réorientation des priorités du partenaire	Formulation	DEV	Medium	Medium	Medium Risk	Cibler les jeunes comme bénéficiaires de l'intervention	PRADEL	Continu	En cours
						Développer des stratégies visant l'amélioration de la gouvernance à long terme et actions visibles à court terme	PRADEL	Continu	Nouveau

3.5 Planification opérationnelle

TYPE	CODE	LIBELLE	2017	2018				2019				2020				2021				2022
			T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	Jan-vier
Objectif global (résultat de développement) Les populations impliquées dans les activités liées à l'élevage familiale dans les régions de Tahoua et de Dosso sont accompagnées pour rendre les systèmes de l'élevage plus résilients, durables et performants																				
[A] Objectif spécifique 1 : Les chaînes de valeur inclusives liées à l'élevage sont développées																				
A01 - R1.1. Des stratégies opérationnelles des chaînes de valeur prioritaires sont définies																				
Activité	A01-01	Analyse sociale, économique et environnementale par filière et inter filières et par région																		
Ss -Act.	A01-01-01	Sélection et contractualisation des consultants			X															
Ss -Act.	A01-01-02	Réalisation des études, approbation et diffusion rapports				X	X													
Activité	A01-02	Définition des stratégies opérationnelles																		
Ss -Act.	A01-02-01	Sensibilisation des acteurs du secteur public et privé des régions de Tahoua et Dosso	X																	
Ss -Act.	A01-02-02	Ateliers régionaux et définition de la stratégie opérationnelle pour chaque filière (pendant étude filières)				X	X													
Ss -Act.	A01-02-02	Organisation de tables rondes filières dans les régions de Tahoua et Dosso (Identification des potentiels projets de services et d'investissements, ébauche fiches filières (Bétaills, Viandes, lait et produits avicoles, etc.)						X	X											
A02 - R1.2. Les conditions et les services pour la production animale sont améliorées																				
Activité	A02-01	Renforcement du dispositif privé de santé animale : Amélioration de la couverture en SVPP ; Renforcement de l'appui-conseils zootechnique ; Prise en compte de l'aspect genre																		
Ss -Act.	A02-01-01	Echanges préliminaires, proposition et validation de convention de subsides avec VSF				X	X													
Ss -Act.	A02-01-02	Mise en œuvre et capitalisation résultats convention PRADEL-VSF						X	X	X	X	X	X	X	X	X				
Activité	A02-02	Renforcement des services publics de santé animale																		
Ss -Act.	A02-02-01	Appui à la campagne de vaccination à Dosso		X	X															
Ss -Act.	A02-02-02	Analyse des besoins d'appuis des DRELS/DDELS, LABOCEL en matière respect des règles d'hygiène et de santé animale et ébauche de plans d'appui			X	X	X													
Ss -Act.	A02-02-03	Elaboration et mise en œuvre des plans d'accompagnement des STD élevage					X	X	X	X	X	X	X	X	X	X				
Ss -Act.	A02-02-04	Capitalisation																		
Activité	A02-03	Appui à la lutte contre les maladies aviaires (vaccins, chaînes de																		

TYPE	CODE	LIBELLE	2017	2018					2019				2020				2021				2022
			T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	Jan-vier	
		froid, etc.)																			
Ss -Act.	A02-03-01	Analyse des besoins des acteurs en matière de lutte contre les maladies aviaires				X	X														
Ss -Act.	A02-03-02	Elaboration, mise en œuvre et suivi de stratégie/plan d'action de lutte contre les maladies aviaires				X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X					
Activité	A02-04-	Promotion des actions pour l'amélioration de la disponibilité des aliments bétail																			
Ss -Act.	A02-04-01	Cadrage et promotion actions pare feux et ramassage de la paille					X	X	X	X	X	X	X	X	X						
Ss -Act.	A02-04-02	Cadrage et promotion des cultures fourragères: Zones pilotes					X	X	X	X	X	X	X	X	X						
Ss -Act.	A02-04-03	Valorisation des fourrages grossiers /Cadrage et vulgarisation des broyeurs							X	X	X	X	X	X	X						
Ss -Act.	A02-04-04	Sensibilisation et mise en place dispositif d'appui à l'agroforesterie et régénération naturelle assistée							X	X	X	X	X	X	X						
Ss -Act.	A02-04-05	Cadrage et mise en place du modèle de magasin de stockage collectif des aliments bétail, y inclus plan des ouvrages							X	X	X	X	X	X	X						
Ss -Act.	A02-04-06	Capitalisation des actions d'amélioration de la disponibilité de l'alimentation							X	X	X	X	X	X	X	X					
A03 - R1.3. L'entrepreneuriat privé collectif ou individuel, particulièrement des femmes et des jeunes, est incité / promu et accompagné																					
Activité	A03-01	Dispositif de formation, accompagnement et suivi sur mesure pour favoriser et soutenir l'entrepreneuriat dans les deux régions dans les deux régions																			
Ss -Act.	A03-01-01	Contractualisation et formation sur approche filière et chaînes de valeur appliquée au sous- secteur de l'élevage		X	X																
Ss -Act.	A03-01-02	Etude d'un dispositif de formation et d'appui conseil aux acteurs des filières prioritaires du PRADEL							X	X											
Ss -Act.	A03-01-03	Recrutement de prestataires d'appui conseil et d'accompagnement des MPME des filières et CVA d'élevage					X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X				
Ss -Act.	A03-01-04	Etude de faisabilité sur la création deux Centres de Promotion de l'Entrepreneuriat en Elevage : CPEEL									X	X	X								
Ss -Act.	A03-01-05	Capitalisation					X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X				
Activité	A03-02	Recherche, analyse et promotion de modèles d'entreprises innovants par région et par filière et leur répliation																			
Ss -Act.	A03-02-01	Etude diagnostic et élaboration de modèles d'entreprises viables, compétitives et reproductibles dans les 02 régions			X	X															
Ss -Act.	A03-02-02	Définition et mise en œuvre du mécanisme de mise en œuvre des					X	X	X	X	X										

TYPE	CODE	LIBELLE	2017	2018				2019				2020				2021				2022
			T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	Jan-vier
		projets modèles d'entreprises pilotes																		
Ss -Act.	A03-02-03	Capitalisation et promotion					X	X	X	X	X	X	X	X						
Ss -Act.	A03-02-04	Organisation d'un atelier de concertation sur le dispositif opérationnel du processus (DOP) de l'Indication Géographique du Kilichi défini piloté par la direction de la promotion des filières animales de la DGPIA				X														
Ss -Act.	A03-02-05	Appui à la mise en place de l'IGP Kilichi					X	X	X	X	X	X	X	X						
A04 - R1.4. Des investissements (publics et privés) en faveur des différentes filières animales sont réalisés et fonctionnels																				
Activité	A04-01	Un mécanisme de financement est défini et mis en place pour des initiatives économiques privées																		
Ss -Act.	A04-01-01	Analyse et proposition du dispositif de financement des initiatives économiques privées			X	X	X													
Ss -Act.	A04-01-02	Elaboration modèles d'intervention dans chaque chaîne de valeur				X	X													
Ss -Act.	A04-01-03	Animation, appel et sélection de projets collaboratifs des chaînes de valeur					X	X												
Ss -Act.	A04-01-04	Animation, élaboration projets collaboratifs, y inclus plans d'affaires						X	X	X										
Ss -Act.	A04-01-05	Animation et mise en œuvre des projets collaboratifs,							X	X	X	X	X	X	X	X	X			
Ss -Act.	A04-01-06	Echanges préalables et analyse institutionnelle de la BAGRI pour la mise en œuvre des subsides			X	X														
Ss -Act.	A04-01-07	Elaboration et mise en œuvre de la convention subsides PRADEL-BAGRI/ou autres IF					X	X												
Ss -Act.	A04-01-08	Capitalisation					X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X			
Activité	A04-02	Un mécanisme de financement est défini et mis en place pour des investissements structurants																		
Ss -Act.	A04-02-01	Analyse et proposition du dispositif de financement des investissements structurants				X	X													
Ss -Act.	A04-02-02	Sélection des projets d'infrastructures des entités décentralisées				X	X													
Ss -Act.	A04-02-03	Etude de faisabilité des projets d'investissements sélectionnés et élaboration de business plans					X	X	X											
Ss -Act.	A04-02-04	Analyse institutionnelle des entités décentralisées					X	X												
Ss -Act.	A04-02-05	Elaboration et signature des conventions de subsides avec les entités décentralisées						X	X											
	A04-02-06	Accompagnement à la mise en œuvre et suivi des conventions de subsides						X	X	X	X	X	X	X	X	X				
Ss -Act.	A04-02-07	Capitalisation des résultats des conventions						X	X	X	X	X	X	X	X	X				

TYPE	CODE	LIBELLE	2017	2018					2019				2020				2021				2022
			T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	Jan-vier	
Ss -Act.	A04-02-08	Organisation d'un forum international pour la promotion des investissements privés et structurants en relation avec l'Etat, BIO, institutions de financement														X	X				
Activité	A04-03	Des modèles de gestion des infrastructures structurantes sont développés et mise en œuvre																			
Ss -Act.	A04-03-01	Etudes de capitalisation des modèles existants et Proposition de modèles de gestion spécifique				X	X	X													
Ss -Act.	A04-03-02	Tester les modèles types de gestion des investissements structurants dans les communes et régions (en lien avec l'activité A04-03-02)							X	X	X	X	X								
Ss -Act.	A04-03-03	Vulgariser les modèles types de gestion des investissements										X	X	X	X	X	X	X			
A05 - R1.5. La structuration et la gouvernance des chaînes de valeur sont améliorées																					
Activité	A05-01	Faciliter le partage d'information et la mise en relation entre les différents acteurs de la chaîne																			
Ss -Act.	A05-01-01	Etudes de marché et autres études : Bétail, Viande, lait et produits avicoles						X	X	X											
Ss -Act.	A05-01-02	Appui à la mise en place et accompagnement des diverses plateformes d'innovation /tandem/alliances productives/grappes, clusters, dans les régions de Dosso et Tahoua avec la DPFAQ						X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X			
Ss -Act.	A05-01-03	Appui à la participation et l'organisation de journées de promotion des produits de l'élevage : mini foires de l'élevage à Tahoua et Dosso, journées de lait, salon de l'agriculture de Niamey, etc.									X	X	X	X	X	X	X	X	X		
Ss -Act.	A05-01-04	Voyage d'étude et visites d'échanges								X	X	X	X	X	X	X	X	X			
Ss -Act.	A05-01-05	Participation aux foires et salons										X	X	X	X	X	X	X			
Activité	A05-02	Structuration et renforcement des capacités organisationnelles des associations, groupements et leurs fédérations																			
Ss -Act.	A05-02-01	Etablissement du portefeuille des OPEL, TPE, PME, SCOOP à appuyer suivant les résultats de l'étude et les résultats des projets collaboratifs sélectionnés						X	X												
Ss -Act.	A05-02-02	Elaboration du PRC : Plan de renforcement de capacités des acteurs identifiés (et financés)								X	X										
Ss -Act.	A05-02-03	Contractualisation des prestataires de services en appui aux OPELS et différents acteurs des chaînes de valeur								X	X										
Ss -Act.	A05-02-04	Appui à la structuration et au renforcement des acteurs : organisations professionnelles, sociétés coopératives, Fédérations,								X	X	X	X	X	X	X	X				

TYPE	CODE	LIBELLE	2017	2018				2019				2020				2021				2022
			T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	Jan-vier
		Interprofessions, TPE																		
[B] Objectif spécifique 2 : L'accès aux ressources pastorales est sécurisé durablement																				
B01 - R2.1. Des espaces pastoraux, en lien avec les chaînes de valeur prioritaires, sont aménagés et maintenus																				
Activité	B01-01	Priorisation des espaces à sécuriser et des aménagements à réaliser en fonction des chaînes de valeur prioritaires																		
Ss -Act.	B01-01-01	Réalisation de la situation de référence des aménagements dans les zones potentielles d'intervention (+identification des besoins)					X	X												
Ss -Act.	B01-01-01	Organisations d'ateliers départementaux et régionaux pour la priorisation des aménagements					X	X												
Ss -Act.	B01-01-02	Elaboration/révision et adoption des plans d'aménagement pastoraux en lien avec les filières/chaînes de valeur identifiées					X	X	X											
Activité	B01-02	Mise en œuvre des aménagements priorités																		
Ss -Act.	B01-02-01	Etudes de faisabilité des aménagements priorités						X	X	X										
Ss -Act.	B01-02-03	Réalisation et réhabilitation des aménagements et espaces dégradés (restauration des terres pastorales dégradées, couloirs de passage, points d'eau, etc.)						X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X		
Ss -Act.	B01-02-04	Identification et vulgarisation des bonnes pratiques de valorisation des espèces envahissantes							X	X	X	X	X	X	X	X	X	X		
Activité	B01-03	Former et accompagner les acteurs dans la gestion des aménagements																		
Ss -Act.	B01-03-01	Recrutement d'ONG pour l'ingénierie sociale (y inclus la formation à la gestion des espaces/aménagements) : contrats cadre				X	X	X												
Ss -Act.	B01-03-02	Mise en œuvre et suivi des contrats cadres d'accompagnement des structures de gestion						X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X		
Ss -Act.	B01-03-03	Appui à la valorisation des espèces envahissantes (sur les parcours pastoraux)							X	X	X	X	X	X	X	X	X	X		
Activité	B01-04	Sécurisation foncière des aménagements pastoraux																		
Ss -Act.	B01-04-01	Recrutement d'ONG pour l'ingénierie sociale (y inclus l'élaboration des accords sociaux et sécurisation foncière des aménagements à travers les structures du code rural) (voir plus haut)				X	X	X												
Ss -Act.	B01-04-02	Renforcement du système d'informations foncières (SIF) promu par le Secrétariat Permanent du Code Rural						X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X		
Ss -Act.	B01-04-03	Mise en œuvre et suivi du contrat cadre avec les ONG et inscription au dossier rural avec cartographie						X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X		

TYPE	CODE	LIBELLE	2017	2018				2019				2020				2021				2022
			T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	Jan-vier
Ss -Act.	B01-04-04	Appui aux structures du code rural pour le contrôle de mise en valeur des aménagements sécurisés						X	X	X	X	X	X	X	X	X				
Ss -Act.	B01-04-05	Vulgarisation des textes régissant les ressources naturelles (code rural, la loi pastorale, les décrets d'application, etc.)						X	X	X	X	X	X	X	X	X				
Ss -Act.	B01-04-06	Appui à la digitalisation des dossiers communaux à intégrer au niveau du schéma d'aménagement foncier de Tahoua (en cours) et de Dosso						X	X	X	X	X	X	X	X	X				
Ss -Act.	B01-04-07	Appui à l'élaboration du schéma d'aménagement foncier (SAF) de Tahoua à l'instar de Dosso						X	X	X	X	X	X	X	X	X				
B02 - R 2.2. Les systèmes et les canaux d'information et communication utilisés par les éleveurs sont améliorés et renforcés																				
Activité	B02-01	Des systèmes d'information, sur base des NTICs et adaptés aux besoins des éleveurs sont développés																		
Ss -Act.	B02-01-01	Organisation deux 02 ateliers régionaux d'identification des besoins d'information dans le sous-secteur de l'élevage, y inclus en matière l'accès aux ressources			X															
	B02-01-02	Document de synthèse d'analyse des besoins et des systèmes d'information (SI) pilotes existants (VSF,RECA, ACF, SIM bétail, etc.)			X															
Ss -Act.	B02-01-03	Proposition d'un système d'informations approprié et développement d'applications					X	X												
Activité	B02-02	Renforcement de la diffusion de l'information collectée																		
Ss -Act.	B02-02-01	Formation et information sur les outils et applications aux utilisateurs et diffuseurs						X	X											
	B02-02-02	Achats et mise à disposition équipements (smartphones, chargeurs solaires, etc.)								X	X									
Ss -Act.	B02-02-03	Signature et mise en œuvre de convention avec les radios et opérateurs pour la diffusion								X	X	X	X	X	X	X				
Ss -Act.	B02-02-04	Mise en œuvre, suivi et évaluation du système d'information								X	X	X	X	X	X	X				
[C] Objectif spécifique 3 : Les capacités pour renforcer la résilience des ménages vulnérables face aux crises et au changement climatique sont améliorées																				
C01 - R3.1 Des capacités des acteurs renforcées à mieux prendre en compte la vulnérabilité des éleveurs et des pasteurs																				
Activité	C01-01	Renforcer les systèmes d'alerte précoce et d'information sur la vulnérabilité des agropasteurs																		
Ss -Act.	C01-01-02	Définition des actions et renforcement du DNP/GCCA et des collectivités pour améliorer l'information et les réponses dans le					X	X	X											

TYPE	CODE	LIBELLE	2017	2018				2019				2020				2021				2022
			T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	Jan-vier
		cadre de la vulnérabilité des pasteurs et éleveurs																		
Ss -Act.	C01-01-03	Appui à la mise en place des structures d'alerte précoce (OSV, SCAPRU)								X	X	X								
Ss -Act.	C01-01-04	Etudes spécifiques sur la vulnérabilité pastorale et capitalisations des SCAPRU/OSV				X	X	X												
Activité	C01-02	Renforcer l'élaboration et la mise en œuvre des plans de réponse aux crises																		
Ss -Act.	C01-02-01	Appui à l'élaboration et à la mise en œuvre des plans de contingence et des plans de réponse aux crises pastorales dans les communes d'emprise (en lien avec le plan de soutien national)								X	X	X	X	X	X	X	X	X		
Ss -Act.	C01-02-02	Renforcement de capacités des acteurs (communes, DNP/GCCA.)								X	X	X	X	X	X	X	X	X		
C02 - R 3.2 Des modèles et actions spécifiques en élevage développées, capitalisées et mises en œuvre pour renforcer la résilience des ménages vulnérables																				
Activité	C02-01	Développer des modèles d'action pour le renforcement de la résilience à travers des actions pilotes et la capitalisation des différentes initiatives existantes et pilotes (BAB...)																		
Ss -Act.	C02-01-01	Etudes de capitalisation des pratiques et actions de résilience (destockage stratégique, BAB, vente à prix modéré, transhumance précoce, distribution gratuite, etc.)				X	X	X												
Ss -Act.	C02-01-02	Développement de modèles d'actions de résilience								X	X	X	X	X	X	X				
Activité	C02-02	Accompagner les ménages vulnérables pour renforcer leur résilience : actions pilotes																		
Ss -Act.	C02-02-01	Propositions d'actions/modèles au COPIL en cas de crise		X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X		
Ss -Act.	C02-02-02	Mise en œuvre des actions/ modèles types en cas de crise		X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X		
Ss -Act.	C02-02-03	Capitalisation		X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X		
[D] Objectif spécifique 4 : La gouvernance du secteur est renforcée																				
D01 - R 4.1 Les connaissances dans le secteur sont améliorées																				
Activité	D01-01	Améliorer les connaissances sur les systèmes et dynamiques changeantes de l'élevage																		
Ss -Act.	D01-01-01	Définition d'études prospectives / Identification des thématiques prioritaires de recherches action par la DEP			X	X	X													

TYPE	CODE	LIBELLE	2017	2018				2019				2020				2021				2022
			T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	Jan-vier
Ss -Act.	D01-01-02	Conduite des études prospectives						X	X	X	X	X	X	X	X					
Ss -Act.	D01-01-03	Conduite des recherches actions						X	X	X	X	X	X	X	X					
Activité	D01-02	Capitaliser et diffuser des thématiques liées à l'élevage																		
Ss -Act.	D01-02-01	Identification e thématiques prioritaires, animation et organisation de séminaires et ateliers capitalisation						X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	
Ss -Act.	D01-02-02	Publication et diffusion des produits de capitalisation							X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	
D02 - R4.2 La coordination du secteur est renforcée																				
Activité	D02-01	Renforcer les plateformes et les espaces de dialogue																		
Ss -Act.	D02-01-01	Appui à mise en place et à l'animation des comités régionaux de concertation /espace de dialogue (Tahoua et Dosso) des acteurs de l'élevage et des PTFS de l'élevage		X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X			
Ss -Act.	D02-01-02	Appui à l'animation des cadres de concertation/espaces de dialogue des acteurs de l'élevage et des PTFS du secteur de l'élevage au niveau national (technique et politique)			X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X			
Ss -Act.	D02-01-03	Capitalisation des expériences de comité régionaux de concertation			X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X			
Activité	D02-02	Renforcer la communication dans le secteur																		
Ss -Act.	D02-02-01	Bilan et appui à l'actualisation du plan de communication du ministère			X	X	X													
Ss -Act.	D02-02-02	Appui à la mise en œuvre du plan de communication : réseau internet, intranet, stockage/archivage des documents en réseau, site-web, Bulletin d'information « Makyayi », des dépliants, etc.						X	X	X	X	X	X	X	X	X	X			
Ss -Act.	D02-02-03	Participations aux foires, expositions, forum etc.						X	X	X	X	X	X	X	X	X	X			
Ss -Act.	D02-02-04	Appui au RECA dans la diffusion de l'information sur l'élevage						X	X	X	X	X	X	X	X	X	X			
Ss -Act.	D02-02-05	Appui à la systématisation et à la diffusion à plus grande échelle des initiatives d'intégration de TICs par le MAGEL (en collaboration avec PRAPS, VSF)						X	X	X	X	X	X	X	X	X	X			
Ss -Act.	D02-02-06	Appui à l'organisation d'un atelier national sur l'élevage et les TICs													X	X				
D03 - R4.3 Les capacités des différents acteurs publics renforcées																				
Activité	D03-01	Renforcement du MAG/EL + STD																		
Ss -Act.	D03-01-01	Appui à l'organisation des ateliers régionaux /inter-régionaux d'internalisation des indicateurs de la SDDDEL et son PA 2017-2020 et le PAP du MAGEL						X	X											
Ss -Act.	D03-01-02	Appui à l'organisation d'ateliers annuels de programmation et de bilan						X			X				X					X
Ss -Act.	D03-01-03	Accompagnement du Système de suivi évaluation du ministère					X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	

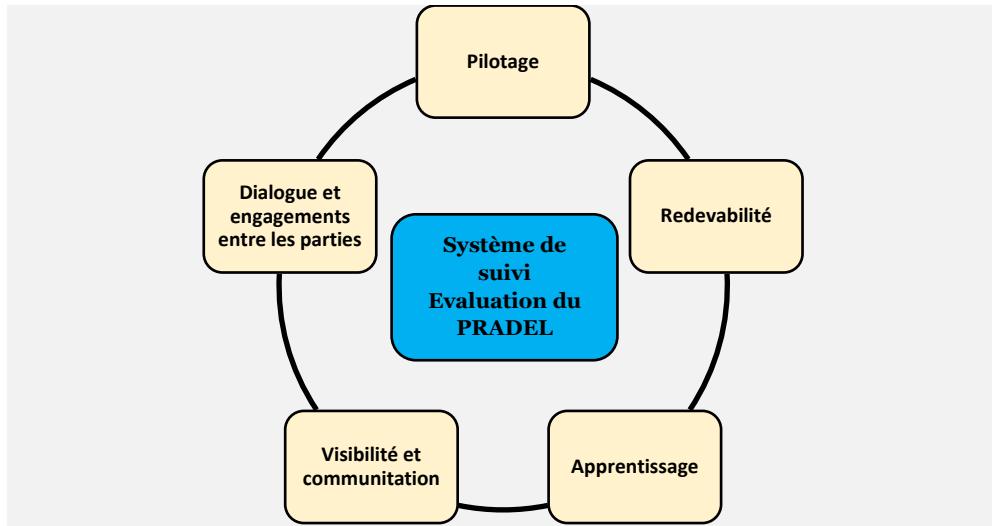
TYPE	CODE	LIBELLE	2017	2018				2019				2020				2021				2022
			T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	Jan-vier
Ss -Act.	D03-01-03	Renforcement des capacités individuelles des ressources humaines (IRC)						X	X	X	X	X	X	X	X	X				
Ss -Act.	D03-01-04	Appui au système de gestion des ressources humaines (carrières, évaluation, etc.) (IRC)						X	X	X	X	X	X	X	X	X				
Ss -Act.	D03-01-05	Appui aux réunions mensuelles DDREL-Chefs de services régionaux			X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X				
Ss -Act.	D03-01-06	Appui aux réunions mensuelles et planification mensuelles DDEL-Collaborateurs			X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X				
Ss -Act.	D03-01-07	Appui à la planification mensuelle des services communaux de l'élevage			X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X				
Ss -Act.	D03-01-08	Appui aux rencontres trimestrielles de suivi de la programmation entre DDELS-Communaux de l'élevage			X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X				
Activité	D03-02	Renforcement des collectivités territoriales																		
Ss -Act.	D03-02-01	Elaboration de Plans de renforcement de capacités des CT en lien avec leurs rôles en matière d'élevage						X	X	X										
Ss -Act.	D03-02-02	Mise en œuvre et suivi des plans de renforcement de capacités des CT en lien avec leurs rôles en matière d'élevage (maîtrise d'ouvrage, contrôle, suivi des chantiers, gestion infrastructures, etc.)						X	X	X	X	X	X	X	X	X	X			
D04 - R4.4. Les capacités des OPELS sont renforcées																				
Activité	D04-01	Renforcement des OPELS sur des thèmes clés																		
Ss -Act.	D04-01-01	Appui à l'élaboration/actualisation et mise en œuvre d'un plan de renforcement de capacités des OPELS pour la défense de leurs droits et le plaidoyer (y compris les aviculteurs)						X	X	X	X	X	X	X	X	X				
Ss -Act.	D04-01-02	Appuis aux OPELS pour l'organisation et la participation à des rencontres stratégiques pour la définition et l'application de politiques /visites d'échanges							X	X	X	X	X	X	X	X				
Ss -Act.	D04-01-03	Réflexion pour la mise en place d'un espace de dialogue périodique direct Pouvoirs publics-éleveurs						X	X											
Activité	D04-02	Appui à la mise en place des outils, et des services pour les membres par les OPELS																		
Ss -Act.	D04-02-01	Appui aux OPELS pour la conception et la livraison d'outils/ services aux membres (sensibilisation, formation-appui conseil, outils de gestion, groupage, informations, etc.)						X	X	X	X	X	X	X	X	X				
D05 - R4.5 Les droits des pasteurs sont mieux protégés																				
Activité	D05-01	Diffuser les textes relatifs aux droits de l'homme et du citoyen au																		

TYPE	CODE	LIBELLE	2017	2018				2019				2020				2021				2022
			T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	Jan-vier
sein des sociétés nomades																				
Ss -Act.	D05-01-01	Recrutement d'un prestataire de service spécialisé pour la vulgarisation des textes sur les droits humains (ONG, Association...)					X	X												
Ss -Act.	D05-01-03	Formation /sensibilisation sur les droits humains aux leaders communautaires							X	X										
Ss -Act.	D05-01-04	Mise en œuvre et suivi du contrat de prestation pour la vulgarisation des textes sur les droits humains (ONG, Association...)							X	X	X	X	X	X	X					
ADMINISTRATION & GESTION																				
Gestion du personnel du PRADEL (GRH)																				
Activité	Z01-	Recrutement, gestion et évaluation personnels																		
Ss -Act.		Recrutement	X	X	X															
Ss -Act.		Entretien fonction, planning et évaluation		X	X	X	X	X		X	X	X		X	X	X		X	X	
Equipement - Installation & fonctionnement locaux PRADEL																				
Activité	Z02	Investissements																		
Ss -Act.		Acquisition, installation et gestion équipement et locaux	X	X	X															
Pilotage, monitoring, reporting PRADEL																				
Activité		PLANIFICATION OPERATIONNELLE /RAPPORTAGE																		
Ss -Act.		Mise à jour Planification opérationnelle		X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
Ss -Act.		Rapports résultats année					X			X				X				X		
Activité		COFIL																		
Ss -Act.		COFIL 0 - Lancement PRADEL		X																
Ss -Act.		COFIL - Mise en œuvre					X	X		X	X		X		X		X		X	X
Ss -Act.		Elaboration et validation rapport de démarrage																		
Activité		Baseline - Evaluations																		
Ss -Act.		Etude baseline				X	X													
Ss -Act.		Evaluation mi-parcours										X								
Ss -Act.		Evaluation finale																	X	
Activité		Audit et autres																		
Ss -Act.		Elaboration manuel de procédures de gestion du PRADEL.			X	X	X													
Ss -Act.		Audit									X						X			
Ss -Act.		Backstopping						X				X			X					

3.6. Mécanismes de suivi

3.6.1. Finalités du système de suivi et évaluation PRADEL

Le système de Suivi et Evaluation du PRADEL comme tout système de suivi et évaluation repose sur les principales finalités décrites ci-après :



Pilotage: l'objectif du suivi évaluation est de permettre aux décideurs de prendre des décisions stratégiques fondées sur des informations clés pertinentes relatives aux progrès accomplis et aux processus de développement.

Compréhension partagée: le système de suivi évaluation permettra à toutes les parties prenantes d'avoir la même vision sur les objectifs du projet ainsi que les réussites et les échecs du projet.

Redevabilité: il s'agit de rendre compte aux partenaires, au bailleur de fonds et aux bénéficiaires d'une façon objective de l'état d'avancement et des résultats atteints.

Apprentissage: le système de suivi évaluation permet de ressortir les enseignements pertinents aux plans individuel, organisationnel et institutionnel

Visibilité et communication: le système de S&E doit permettre de communiquer et d'assurer la visibilité de l'intervention et de ses partenaires auprès des parties prenantes pertinentes.

3.6.2. Les acteurs et leurs rôles dans le système de S&E

Dans le cadre de l'intervention, le nombre des acteurs est assez élevé, il convient donc de comprendre qui sont ces acteurs, à quel niveau ils interviennent et quels sont les informations dont ils auront besoin. Le tableau suivant résume les grandes lignes de ces besoins par catégorie d'acteurs.

Tableau 1 : Acteurs et rôles dans le système de S&E

Acteurs / instances	Besoins en informations
DGD / HQ Enabel	Progrès vers l'atteinte des résultats de développement Bonnes pratiques, leçons apprises et expériences reproductibles Prise en compte des priorités du Programme de coopération
Comité de pilotage	Etat d'avancement général de l'intervention Progression vers la réalisation des objectifs du programme
Représentation Enabel / DGCT	L'exécution opérationnelle du programme Le niveau de réalisation des indicateurs de l'intervention
Comité technique régional de coordination du secteur de l'élevage	La programmation et l'état d'avance en vue de contribuer à la cohérence, l'efficacité au partage d'information avec les autres acteurs du secteur au niveau régional
Organisations bénéficiaires impliqués dans la mise en œuvre	L'appréciation de l'état d'avancement et d'exécution financière de l'intervention pour la prise de décision, la planification et la redevabilité
Tutelle et autorités locales / régionales.	Les informations et décisions des différents niveaux d'orientation stratégique et de pilotage opérationnel de l'intervention pour amélioration de la mise en œuvre
L'unité d'intervention	Les informations relatives au suivi opérationnel et au suivi des résultats

3.6.3. Les mécanismes de suivi et évaluation

Les mécanismes de suivi de l'intervention se situent à différents niveaux : internes et externes; et à tous les niveaux un regard permanent sera tiré sur la cohérence avec les autres interventions dans le pays. L'équipe de l'intervention est responsable de l'élaboration des documents qui sous-tendent les mécanismes de suivi.

- **Le premier mécanisme de suivi est constitué d'une part, des réunions internes à l'équipe de l'intervention et d'autre part, celles avec les partenaires de mise en œuvre.**

Les réunions mensuelles de coordination du programme au niveau de chaque antenne et les réunions semestrielles de toute l'équipe visent le renforcement de la dynamique des équipes d'intervention et le maintien constant de la cohérence interne au sein du programme. Une attention toute particulière sera accordée aux synergies/collaborations avec les autres acteurs du secteur.

La Comité de Pilotage (COFIL) tenue en janvier 2018 a validé la proposition de création d'un comité technique régional d'orientation, de coordination et de suivi des actions de

développement de l'Élevage dans les régions de Tahoua et Dosso. Au moins une réunion de bilan et programmation à travers ce comité technique régional de coordination du secteur de l'élevage dans le souci d'assurer cohérence et l'efficacité de l'intervention avec les autres acteurs du secteur aura lieu chaque année.

- **Le deuxième mécanisme de suivi est situé au niveau du MONOP :**

Elaboré au rythme trimestriel, le MONOP est un outil essentiellement de planification opérationnelle des activités, des finances et des marchés publics, de suivi des risques, des résultats et des recommandations issues du Comité de pilotage. Il est réalisé, de manière participative, au niveau de l'équipe d'intervention et transmis et discuté avec la Représentation pour approbation.

- **Le troisième mécanisme de suivi concerne le Rapport de résultats:**

Elaboré au rythme annuel, il est orienté sur les changements. A cet effet, il comporte notamment une partie sur l'analyse des critères de performance de l'intervention (pertinence, efficacité, efficacité, durabilité) et de son contexte d'exécution et d'une deuxième partie consacrée à l'analyse des changements induits par la mise en œuvre des activités ainsi que de la prise en compte des thèmes transversaux (genre et environnement). Ce rapport est transmis au Comité de pilotage de l'intervention et constitue la base de sa réunion de début d'année. Ce rapport permet de suivre les performances de la mise en œuvre de l'intervention (exécution physique des activités, des finances, atteinte des changements etc.) et de prendre des décisions idoines pour des réorientations stratégiques de l'intervention. Le Comité de pilotage valide le rapport annuel de l'intervention.

Une deuxième réunion du comité de pilotage se tient dans la seconde moitié de l'année et vise le suivi de la mise en œuvre de l'intervention.

- **Le quatrième mécanisme de suivi est constitué par les revues et les audits :**

La fonction principale des exercices de revue à mi-parcours et finale est de fournir un point de vue extérieur sur la performance de l'intervention ainsi que d'analyser en profondeur le processus de développement en cours ou terminé. Les revues sont ainsi utilisées pour :

- analyser s'il est nécessaire de réorienter les interventions afin d'atteindre l'objectif spécifique,
- fournir les informations nécessaires à la prise de décisions stratégiques ;
- identifier les enseignements tirés et y réfléchir.

Etant réalisés par un acteur externe indépendant, les revues jouent un rôle important dans la redevabilité sur la performance de l'intervention. Les revues sont pilotées par le siège d'Enabel selon les processus en vigueur. Les revues doivent être présentées en comité de pilotage afin de juger et déterminer quelles recommandations sont retenues, qui est responsable et qui va les suivre (ces décisions sont intégralement reprises dans le PV du comité de pilotage).

En outre, les deux gouvernements (Niger et Belgique) pourront chacun, le cas échéant, procéder à une évaluation externe de l'atteinte des objectifs et des différents aspects de l'intervention.

L'intervention doit être audité au minimum une fois sur la durée de mise en œuvre des activités. L'audit portera sur :

- La vérification que les comptes de l'intervention reflètent bien la réalité et le respect des procédures ;
- La maturité du système de contrôle interne et le respect des procédures ;
- La vérification de l'utilisation économique, efficiente et efficace des moyens de l'intervention.

Le rapport d'audit sera communiqué à Enabel et au Comité de pilotage. La direction de l'intervention doit élaborer un plan d'actions afin d'améliorer le système de contrôle interne et prouver que des mesures correctives ont été entreprises et appliquées.

Les autorités partenaires peuvent également procéder à un audit. Dans ce cas, le périmètre de contrôle devra se limiter aux activités définies dans le budget sous modalité « cogestion ».

Tous les rapports d'audit seront partagés entre les parties et présentés au comité de pilotage.

3.6.4. Outils de gestion des données

Pilot : Les données traitées seront saisies dans l'outil PILOT d'Enabel qui est un outil de suivi opérationnel en ligne qui permet de générer des rapports de suivi.

Base de données : Les données seront collectées à l'aide de fiches de collecte ou guide d'entretien et stockées dans une base de données Excel au niveau de l'intervention.

L'équipe d'intervention utilisera le logiciel **Quantum GIS (QGIS)** afin de produire des cartes thématiques relatives aux ouvrages et aménagements afin de visualiser les investissements.

3.6.5. Apprentissage et gestion des connaissances

L'équipe d'intervention assurera la capitalisation des expériences. A cet effet, chaque membre tiendra une fiche par thématique où seront consignées au jour le jour des informations sur le contexte, les approches utilisées, les produits intermédiaires, les résultats, les échecs, les succès, les difficultés, les leçons et recommandations. Ces fiches seront utilisées régulièrement pendant les réunions d'équipe et à l'occasion du rapport annuel de résultats pour nourrir l'apprentissage et la réflexion au niveau de l'équipe ainsi que la capitalisation.

Certaines thématiques ou problématiques seront capitalisées avec les partenaires d'exécution (STD, ONG, CT, etc.).

4 Annexes

Annexe 1 : Plan de Travail Baseline

La dernière version du Plan de Travail baseline peut être consulté sur GoFAST.

Annexe 2 : Documents consultés

- Document Technique et Financier (DTF) du PRADEL
- Manuel de Procédures de Suivi et d’Evaluation des Plans d’Actions de la Stratégie de Développement Durable de l’Élevage (SDDEL 2013-2035)
- Stratégie de Développement Durable de l’Elevage (SDDEL 2013-2035)
- Rapport de mission de traitement et d’analyse des données de l’enquête sur le Revenu des pasteurs et agropasteurs, Mai 2018

Annexe 3 : Formulaires d’indicateurs

Les formulaires d’indicateurs seront disponibles en format Excel sur GoFAST après approbation des indicateurs par le COPIL d’octobre 2018.